

Dimension de l'espace agricole littoral et développement touristique

Mtimet A.

in

Camarda D. (ed.), Grassini L. (ed.).
Coastal zone management in the Mediterranean region

Bari : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 53

2002

pages 243-246

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=3001752>

To cite this article / Pour citer cet article

Mtimet A. **Dimension de l'espace agricole littoral et développement touristique.** In : Camarda D. (ed.), Grassini L. (ed.). *Coastal zone management in the Mediterranean region*. Bari : CIHEAM, 2002. p. 243-246 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 53)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

DIMENSION DE L'ESPACE AGRICOLE LITTORAL ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

A. Mtimet

Ministère de l'Agriculture, Directeur des Sols, Tunis, Tunisie

La pluie diminue du Nord au Sud et reste irrégulière compte tenu de la position générale de la Tunisie.

Les ressources en eau des zones côtières sont caractérisées par une certaine abondance dans le Nord et leur qualité est médiocre au centre et au sud.

Le plan directeur des eaux du Nord a prévu le transfert des eaux de l'extrême Nord et du bassin de l'Ichkeal pour alimenter les régions:

- Tunis, Cap Bon (agrumes et tourisme), centre Est (tourisme).
- Spécificité du milieu côtier: 1300 Km et une bande de largeur variable de 20 à 60 Km et une superficie d'environ 40 000 Km² (le ¼ du total de la Tunisie. (60.000 Km²).
- Le Nord est marqué par l'occupation forestière de la kroumerie et des plaines alluviales fertiles des principaux oueds (Bizerte, Ariana, Ben Arous).
- Le Nord Est (Cap Bon): activités agricoles intenses (agrumes et maraîchage).
- Le Centre des basses steppes: Sahel et région de Sfax: Vastes plaines arboricoles et également à l'Ouest la plaine de Kairouan .
- Le Sud avec la plaine de la Jeffara et les oasis maritimes (Gabès Jerba Zarzis).

La pression humaine se caractérise par une grande concentration urbaine: villes et villages (70% de la population totale pour une superficie du ¼ du total Tunisie).

- C'est aussi une concentration des activités économiques: industrielles, commerciales (ports), artisanales et touristiques, à part l'extrême Nord (Béja et Jendouba).
- Les pôles touristiques formés de grands ensembles hôteliers se développent:
 - au Cap Bon (Hammamet Nabeul)
 - à Sousse Monastir (aéroport)
 - Jerba Zarzis
- De même la création de nouveaux ensembles:
 - Tabarka (extrême Nord).
 - Kerkenah (centre Est).

Le développement des pôles (à plus de 10.000 lits) touristiques a imposé des contraintes au milieu physique et le tourisme de masse balnéaire qui accapare des vastes espaces pour organiser l'ensemble des activités d'hébergement et de loisirs.

L'alimentation en eau potable devient de plus en plus renforcée d'où la nécessité de la réalisation de nombreuses stations d'épuration des eaux usées (tableau).

De même certains segments de la côte commencent à montrer des formes d'érosion marine: Sahel de Sousse à Monastir et Jerba. Ces sont des espaces sensibles voire très fragiles qui montrent un fonctionnement de certains écosystèmes en dégradation.

Les agressions sont de 2 types:

- Origine naturelle: remontée récente du niveau marin accompagnée d'une subsidence active et salinisation des terres basses (depuis l'antiquité prouvée par les archéologues).
- Origine anthropique avec l'impact des différents aménagements récents: construction d'hôtels, nouveaux espaces touristiques.

Les cas d'étude par A. Oueslati 1995, traitent largement les îles de Kerkena, et de Jerba.

L'île de Jerba " est le seul espace insulaire tunisien qui a accueilli des importantes et nombreuses opérations d'aménagement au cours des dernières décennies ": pression touristique très grande sur des segments qui commencent à souffrir de plusieurs formes de dégradation: disparition des plages à cause d'érosion marine, recul de la dune cotière.

Les perspectives: le tourisme et surtout celui rattaché au littoral pour la Tunisie occupe une place stratégique dans l'économie du pays (emploi, recettes touristiques en divers...).

Parallèlement à cette donnée économique il faut ménager et aménager les espaces cotiers et garder à l'esprit la dimension.

Tab. 1. Estimation des besoins en eau des zones cotières a l'horizon 2001 (en millions de m³)

Région	Agriculture	Besoins domestiques		Industrie Autres activités	Tourisme	Total
		Ruraux	Urbains			
Nord Ouest	-	6	10	10	1,35	27,35
Nord Est	880	12	127	82	10	1111
Centre Est	120	11	71	47	6	255
Sud Est	100	6	32	13	4	155
Total zones cotières	1100	35	240	152	21,35	1548,35
Total Tunisie (Batti, 1993)	2310	68	317	229	25	2949

Les besoins agricoles ont été estimés sur la base de 8000 m³/ha pour une superficie de 134000 ha pour l'ensemble des zones côtières.

Pour les besoins domestiques, il est admis une consommation de:

- 100 l/hab/jour en milieu urbain (compte-tenu d'une partie du réseau de 20%) .
- 50 l/hab/jour en milieu rural.

Pour les besoins industriels, l'estimation est basée sur une consommation de:

- 300 m³/emploi/jour pour les industries fortement consommatrices.
- 60 m³/emploi/jour pour les activités artisanales.

La consommation de 750l par nuitée et tous les besoins confondus correspondent à 135 m³/lit/an avec un taux d'occupation de 50 % environnementales et une intégration aux autres paramètres de l'espace et des paysages.

Les terres agricoles proches subissent les accoûts d'une plus value et de plus en plus croissance: terrains de bord de mer: spéculation sur le foncier.

Parmi la clientèle européenne, les Allemands et les Français viennent largement en tête des touristes européens qui visitent la Tunisie, ils sont suivi par les Italiens et les Anglais.

Tab. 2. Entrées globales des non résidents

1987	1.874.734
1990	3.203.787
1994	3.855.546
1996	3.884.593

Tab. 3. Les nuitées globales (nuitées globales des non résidents)

1987	17.515.741
1990	18.841.291
1994	24.681.215
1996	24.129.960

Leur nombre a enregistré une progression annuelle moyenne de 5.6%. Celui des non-résidents s'est élevé à 24.2 millions en 1996 contre 17.5 millions en 1987, soit une progression annuelle moyenne de 3.6%. Quant aux nuitées des résidents, leur volume est passé de 1.042 million en 1987 à 1.995 million en 1996, soit une progression annuelle de 7,3%.

Tab. 4. Nuitées de non résidents par marché

	1987	1990	1994	1996
EUROPE	16.980.087	17.824.529	23.496.541	22.810.008
MAGHREB	238.549	629.838	665.495	807.836
AUTRES MARCHES	297.105	386.924	519.179	512.116

Tab. 5. Nuitées des résidents

1987	1.041.052
1990	1.177.879
1994	1.758.765
1996	1.994.904

Les recettes touristiques. Exprimées en dinars courants, les recettes touristiques ont réalisé une croissance moyenne annuelle de 10,6% en passant de 568,9 millions de dinars en 1987 à près de 1411 millions de dinars en 1996.

Tab. 6. Recettes touristiques en devises
(millions de dinars)

1987	550
1990	833
1994	1300
1996	1411

Tab. 7. L'emploi touristique
(création d'emploi - emplois directs)

1987	40 182
1990	46 614
1994	60 000
1996	68 000

Tab. 8. Evolution de la production par type de peche 1982-1990

TYPE DE PÊCHE / ANNEE	CHALUT	FEU ET SENNE	COTIERE	AUTRE	TOTAL
1982	133330	20782	24500	4137	62752
1983	15878	17437	29666	4162	67145
1984	18613	20204	31810	4316	74943
1985	181101	30565	36195	4034	88895
1986	16872	29213	42948	3648	92681
1987	17884	32547	44872	3881	99184
1988	17276	31928	49455	4015	102674
1989	18013	27430	46108	3545	95096
1990	17473	26779	40511	3850	88613

Tab. 9. Variation de la production et de la population maritime par delegation 1990

DELEGATION	PRODUCTION 1000. T	POPULATION MARIT.
JENDOUBA	775	435
BIZERTE	4499	3718
TUNIS	1794	845
NABEUL	7681	2072
SOUSSE	5093	1245
MONASTIR	2881	4116
MAHDIA	11627	6890
SFAX	26885	19740
GABES	14559	5720
MEDENINE	12819	10943
TOTAL	88613	55724

REFERENCES

- Batti J. (1993), *Les Ressources Hydrauliques du Littoral Tunisien*.
 Ministère de l'Agriculture, Commissariat Générale de la Pêche (1992), *Les Ressources Halieutiques*, Tunisie.
 Ministère du Tourisme (1997), *Le Tourisme en Tunisie depuis 10 Ans.*, CERES.
 Mtimet A. (1995), *Emprise Urbaine et Terres Agricoles (Etude de Cas: Tunisie)* Paris, CIHEAM.
 Mtimet A., Mizouri M. (2000), "Pression urbaine sur les terres agricoles périurbaines du grand Tunis", *Interdependency between Agriculture and Urbanization: Conflicts on Sustainable Use of Soil and Water*, Paris, CIHEAM Option Méditerranéennes, 44, pp. 277-286.
 Oueslati A. (1995), *Les Iles de la Tunisie*, CERES, Tunis.